

Salon du Bourget 2019 : les restrictions de vol en région parisienne

Le 53e salon International de l'Aéronautique et de l'Espace qui aura lieu au Bourget en juin prochain va générer une intense activité aérienne. Une SUP AIP a été publiée à ce sujet le 11 avril dernier ([voir ici](#)). Elle va ajouter des restrictions qui vont concerner les vols en drones, et l'aéromodélisme en général. Plus que d'habitude, sachant qu'une grande partie de la région parisienne est interdite de vol toute l'année, notamment à cause de l'immense R 275 ? Oui ! Car la zone de restrictions est plus étendue que la R275, et concerne des terrains d'aéromodélisme à localisation d'activité.

Bis repetita



Les restrictions sont très semblables à celles mises en place à l'occasion du précédent salon, en 2017 ([voir ici](#)), avec des horaires légèrement modifiés. Une zone interdite temporaire (ZIT) et plusieurs zones réglementées temporaires (ZRT) seront mises en place. Pour simplifier : celle qui intéresse les franciliens est la ZRT Bleue, dont l'étendue est matérialisée sur la carte ci-contre. « *Toutes les activités (avec ou sans treuillage) d'aéromodélisme, de travail aérien (VFR comme IFR), de voltige, de parachutage, de planeurs et moto-planeurs, de parapentes (motorisés ou non), d'ULM, d'autogires, de deltaplanes, de dirigeables, de ballons (libres, captifs ou baudruches), de lâcher de lanternes, de fusées, et de tout autre appareil volant (motorisé ou non) avec ou sans personne à bord (drones), sont interdites pendant les créneaux d'activation* ». Voilà qui a le mérite d'être clair.

Quels sont ces créneaux ?

- Du mercredi 12 au dimanche 16 juin 2019, de 9h30 à 17h30 heure de Paris (7h30 à 15h30 UT).
- Du lundi 17 au dimanche 23 juin 2019, de 8h00 à 19h30 heure de Paris (6h00 à 17h30 UT).

Vous voilà au courant. Des NOTAM pourront modifier ces horaires. Certains clubs localisés pourront faire l'objet d'une dérogation. Si vous ne pouvez pas voler, c'est l'occasion de visiter [le salon](#)...

source :

<https://www.helicomicro.com/2019/04/26/salon-du-bourget-2019-les-restrictions-d-e-vol-en-region-parisienne/>